

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	52 (1923)
Heft:	12
Rubrik:	Le cours de gymnastique pour jeunes filles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE COURS DE GYMNASTIQUE POUR JEUNES FILLES

Un cours cantonal de gymnastique féminine a réuni à Bulle, du 29 juillet au 4 août, 42 institutrices venues de tous les points du canton. C'était le premier cours de ce genre organisé sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique, qui en avait confié la direction à MM. S. Wicht, inspecteur cantonal, et Max Helfer, instituteur à Fribourg.

Ce n'était pas sans une certaine appréhension que quelques-unes des participantes arrivaient à Bulle, appréhension dont elles se firent part à leur première réunion, le dimanche soir, à l'hôtel des XIII Cantons. Elles en furent quitte pour la peur. Le cours fut suivi par toutes avec le plus grand profit sans que la gaieté eût à en pâtir le moins du monde.

L'horaire, quoique passablement chargé, était très bien compris. De 7 h. $\frac{1}{2}$ à 11 h. $\frac{1}{2}$ et l'après-midi, de 2 h. $\frac{1}{2}$ à 5 h. $\frac{1}{2}$, professeur et élèves travaillaient avec ardeur dans la belle et spacieuse halle de gymnastique de Bulle. Tous les exercices du I^{er} et II^{me} degré du manuel fédéral pour jeunes filles furent passés en revue. Chaque jour, quelques-unes des participantes étaient appelées à diriger elles-mêmes une partie de la leçon, et toutes commandaient à tour de rôle à leurs compagnes l'exécution de l'un ou l'autre exercice.

Nous avons constaté que la musique peut s'unir très heureusement à la gymnastique. Le piano et le chant accompagnent à merveille les mouvements rythmiques. C'est ainsi que nous pouvons apprendre à nos élèves de fort jolies rondes chantées, imitant par exemple les mouvements des travailleurs manuels.

L'horaire du cours comprenait aussi, sous la rubrique « théorie », des conférences très intéressantes et pratiques sur les jeux, les exercices respiratoires, les défauts de tenue, la gymnastique en hiver, la manière d'organiser rationnellement une leçon soit du I^{er}, soit du II^{me} degré.

Le jeudi soir, après le cours, un auto-car de belle apparence nous emportait en promenade à Charmey. Au moment du départ, le soleil, obscurci par de menaçants nuages nous avait faussé compagnie. Quelques gouttes de pluie tentèrent même de nous effrayer, mais en vain. Le parcours fut exquis. A Montsalvens on mit pied à terre pour contempler, durant quelques minutes, le délicieux petit lac, couleur d'émeraude dont les eaux limpides reflètent les belles montagnes de la Gruyère. Puis on reprit la route de Charmey. Toutes nous garderons le meilleur souvenir des joyeux moments passés à l'hôtel du Maréchal-ferrant et de l'aimable discours prononcé par M. le Dr Bays, professeur à l'Université, de passage à Charmey ce jour-là.

La soirée familière du lendemain à l'hôtel des XIII Cantons était la dernière que nous passions ensemble avant de nous disperser. Nous tenions à remercier nos deux dévoués directeurs pour la compétence, le sérieux, le tact, la patience dont ils avaient fait preuve pendant toute la durée du cours. L'inspection finale du samedi matin fut un témoignage de leurs efforts et de la bonne volonté des participantes. MM. les Inspecteurs scolaires, M. Francey, ancien préfet de la Broye, M. le directeur des écoles de Bulle, M. Morel, instituteur, assistaient à cette inspection. M. Currat, inspecteur de la Gruyère, se fit leur interprète pour nous exprimer leur satisfaction, nous assurer de leur appui et nous encourager à commencer avec tact et prudence dans nos classes l'enseignement rationnel de la gymnastique. Au banquet qui suivit à l'hôtel des XIII Cantons, d'excellentes paroles furent encore prononcées par

M. Francey, M. Barbey, inspecteur, M. Morel, M. Wicht, M. Pauly, président de la Fédération cantonale des maîtres de gymnastique.

Nous avons toutes maintenant réintégré nos pénates, en emportant le meilleur souvenir du cours suivi à Bulle. Ce cours a fait tomber bien des préjugés et des préventions. Les institutrices qui sont arrivées à Bulle avec le plus d'appréhension étaient au départ les plus enchantées de leur séjour et les plus convaincues de l'utilité de la gymnastique. La Direction de l'Instruction publique a donc travaillé pour le plus grand bien des enfants de notre canton, en organisant ce cours, et nous l'en remercions sincèrement. Que toutes les institutrices se mettent courageusement à la tâche et entrent dans la section féminine de maîtres de gymnastique qui s'est constituée à Bulle.

La Secrétaire : J. PHILIPONA.

La Présidente : T. CARRARD.



Conseils aux parents d'enfants atteints de bégaiement

1. Le bégaiement est un trouble de la parole d'origine nerveuse. L'enfant atteint de bégaiement est un petit malade sur lequel l'attitude de l'entourage exerce une profonde influence. Il importe donc que chacun sache de quelle façon se comporter avec lui. Le bégaiement affecte principalement les enfants nerveux, sujets aux peurs irraisonnées et autres troubles nerveux. Tout enfant atteint d'un fort bégaiement doit, par conséquent, être soumis à l'examen d'un bon médecin spécialiste.

2. L'enfant bégue a besoin de sympathie, de bienveillance et de compréhension. On lui évitera soigneusement les taquineries ou moqueries de ses frères et sœurs et de ses condisciples.

3. On veillera à ce que l'enfant s'exprime lentement et calmement.

4. Lorsque l'enfant doit répondre à une question, ses parents et ses camarades éviteront de paraître guetter sa réponse. Plus l'enfant se sentira observé et plus augmenteront sa gêne et son bégaiement.

5. L'enfant bégue a besoin d'être encouragé afin d'acquérir la confiance en soi, facteur important de guérison. Les parents ne manqueront pas de lui signaler et de louer le moindre progrès réalisé. Dès que l'enfant aura acquis une certaine sûreté de langage, on lui donnera le plus d'occasions possibles de s'exercer à parler.

6. On évitera dans la mesure du possible toute excitation, telle que peur, crainte, chagrin. *Les châtiments corporels ont une influence des plus nuisibles sur l'enfant bégue.* Loin d'améliorer son état, les coups ne font que l'empirer.

7. Il est important que parents et maîtres d'école prennent toutes les mesures favorables à l'amélioration de l'état général de l'enfant bégue. Une santé robuste contribue souvent à la guérison du bégaiement.